Elections en Géorgie : des problèmes subsistent malgré les efforts pour se conformer aux normes, selon les observateurs

Strasbourg, 22.05.2008 – Les acteurs politiques en Géorgie se sont efforcés d'organiser les élections législatives d'hier conformément aux normes internationales, mais l'application de ces dernières a été inégale et incomplète en raison d'un certain nombre de problèmes, a déclaré la Mission internationale d'observation des élections dans une déclaration préliminaire publiée aujourd'hui.

Selon les observateurs, les électeurs ont eu un large choix à leur disposition pour désigner leurs représentants. Le cadre juridique était dans l'ensemble propice à la tenue d'élections démocratiques, bien qu'il présente encore certaines incohérences qui ont nui à sa mise en œuvre. Après l'échec de négociations, le Gouvernement a décidé unilatéralement d'apporter au système électoral, peu de temps avant les élections, des changements qui ont été considérés par l'opposition comme favorisant le parti au pouvoir.

Les partis ont pu faire campagne activement, mais on a relevé de nombreuses allégations d'intimidations, dont certaines ont pu être vérifiées. La limite entre les activités des pouvoirs publics et la campagne du parti gouvernemental a souvent été floue. Les médias, en particulier la télévision publique, a présenté aux électeurs une large palette d'opinions. L'administration électorale a travaillé de manière transparente mais, de façon générale, les commissions électorales et les tribunaux n'ont pas examiné les plaintes avec l'attention voulue.

Le scrutin s'est globalement déroulé dans le calme et d'une manière jugée dans l'ensemble satisfaisante, bien que des problèmes concernant le marquage à l'encre et des cas de pressions exercées sur des observateurs et des porteurs de procuration aient été signalés. Les opérations de décompte des voix et de présentation des résultats ont été évaluées moins favorablement, des irrégularités de procédure graves et nombreuses ayant été relevées.

« Ces élections n'ont pas été parfaites, mais depuis ma visite en janvier pour l'élection présidentielle, des progrès importants et concrets ont été réalisés. Des problèmes subsistent et il reste beaucoup à faire. J'espère que toutes les forces politiques de Géorgie se rassembleront pour continuer à améliorer la démocratie dans ce pays », a déclaré João Soares, coordinateur spécial des observateurs de courte durée de l'OSCE et chef de la délégation parlementaire de l'OSCE.

« Le peuple géorgien a exprimé hier sa volonté politique », a estimé Mátyás Eörsi, chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). « Il l'a fait dans l'espoir de mettre fin à un conflit politique et de voir s'engager un nouveau dialogue entre toutes les forces politiques de ce pays. En dépit d'améliorations du cadre électoral, ces élections n'ont pas tiré pleinement parti du potentiel démocratique de la Géorgie. Toutes les forces politiques devraient maintenant avoir à cœur de nouer un dialogue constructif et de rechercher des compromis afin de relever les nombreux défis auxquels fait face la Géorgie, dont la réforme de son cadre électoral. »

« Ayant vu avec quelle détermination la société civile et tout particulièrement les jeunes se sont engagés dans ces élections, j'invite instamment tous les partis politiques à ne pas laisser passer cette chance d'engager un vrai dialogue avec la société civile, » a déclaré Marie Anne Isler Béguin, chef de la délégation du Parlement européen.

« Depuis les missions de courte durée que j'ai conduites en 1999, 2003 et 2004, j'ai constaté que des changements notables avaient eu lieu en Géorgie, notamment en matière de démocratisation et de conduite des élections. Ce processus n'est pas achevé et ces élections montrent la nécessité d'une coopération plus étroite avec la communauté internationale afin d'aller plus loin et plus vite », a indiqué Bruce George, chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

« Le vote et le dépouillement sont maintenant terminés, mais le processus électoral se poursuit : beaucoup va maintenant dépendre de la présentation des résultats et du traitement qui sera réservé par les autorités aux plaintes et aux recours. Nous resterons en Géorgie pour suivre de près ce processus », a souligné l'ambassadeur Boris Frlec, chef de la mission d'observation des élections de longue durée du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE.

…/.

La mission internationale d'observation des élections est une opération conjointe du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE/BIDDH), de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (AP-OSCE), de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), du Parlement européen (PE) et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN)

Contact :
Bas Klein, APCE, mobile +33 (0)6 62 26 54 89, e-mail bas.klein@coe.int
Unité de communication de l'APCE, tél. +33 (0)3 88 41 31 93, pace.com@coe.int

Ref.369f08